



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
MULTI-PURPOSE DYE 15 WINDSOR PURPLE

Page 1

Date : 10/01/2006

N° révision : 1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Nom du produit: MULTI-PURPOSE DYE 15 WINDSOR PURPLE

Code stock: MPD 15

Synonymes: TEINTURE MULTI USAGES (FRA) UNIVERSELE TEXTIELVERF (NL)
TINTE TEXTIL MULTIUSOS (ESP) MPD TINTURA PER TESSUTI (IT)
UNIVERSAL - COLOR (DE) TINTA MULTI-USO (PT)
UNIVERSAL (DA, SV) UNIVERSAL YLEISVÄRI TEKSTIILEILLE (FI)

Utilisation / descr. du produit: 4.5 g & 500 g.

Nom de la société: Dylon International Ltd
Worsley Bridge Road
Lower Sydenham
London
SE26 5HD
UK
Tél: (+44) 020 8663 4801
Fax: (+44) 020 8658 6735

2. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédients dangereux: C.I. ACID VIOLET 17 1-5%
EINECS: 223-942-6 CAS: 4129-84-4
[-] R52/53

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Principaux dangers: Aucun danger important.

4. PREMIERS SECOURS (SYMPTOMES)

Contact avec la peau: Risque d'irritation légère sur la partie contaminée.

Contact avec les yeux: Risque d'irritation et de rougeur.

Ingestion: Possibilité d'irritation de la gorge.

Inhalation: Risque d'irritation de la gorge avec sensation d'avoir la poitrine oppressée.

4. PREMIERS SECOURS (ACTION)

Contact avec la peau: Enlever immédiatement tous vêtements et chaussures souillés ou éclaboussés à moins qu'ils ne collent à la peau. Se laver immédiatement avec du savon et de l'eau.

Contact avec les yeux: Rincer l'oeil avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes.

Ingestion: Ne pas provoquer de vomissement. Rincer la bouche avec de l'eau. Si le blessé est conscient, lui donner immédiatement 1/2 litre d'eau à boire.

Inhalation: Écarter la victime du lieu d'exposition, tout en s'assurant de sa propre sécurité durant l'opération.

[suite...]

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction: Moyens d'extinction appropriées à la zone incendiée.

Dangers d'exposition: Formation possible de mélange poussière-air inflammable / explosif. En cas de combustion, émet des fumées toxiques de dioxyde de soufre.

Protection des pompiers: Porter un appareil de respiration autonome. Porter des vêtements de protection pour empêcher tout contact avec la peau et les yeux.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles: Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité pour les détails relatifs à la protection personnelle.

Procédures de nettoyage: Absorption par de la terre sèche ou du sable. Transférer dans un conteneur hermétique et bien étiqueté pour l'élimination par des moyens appropriés. Laver le site de déversement à grande eau.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Cond's pour la manipulation: Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé. Éviter la formation ou la présence de poussière dans l'air.

Conditions de stockage: Stocker dans un endroit frais et bien ventilé.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Poussière respirable

TWA (8 hr limite exposition) : 4 mg / m³

LECT (15 min exposition) ---

Mesures d'ordre technique: Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé.

Protection respiratoire: Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection des mains: Gants de protection.

Protection des yeux: Lunettes de sécurité. S'assurer qu'une ocellière est à proximité immédiate.

Protection de la peau: Vêtement de protection.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État: Poudre

Couleur: Violet clair

Odeur: Odeur caractéristique

Solubilité dans l'eau: Très soluble

pH : 7 - 9 (1%)

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité: Stable dans des conditions normales.

Produits de décomp. dang: En cas de combustion, émet des fumées toxiques de dioxyde de soufre.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Routes d'exposition: Se reporter à la section 4.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Ingrédients dangereux: C.I. ACID VIOLET 17
FISH 48H LC50 10 - 100 mg/l

Persistance et dégradabilité: Donnée non disponible.

Potentiel de bioaccumulation: Donnée non disponible.

Effets nocifs divers: Écotoxicité négligeable.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES A L'ÉLIMINATION

Note: L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle de dispositions régionales ou nationales relatives à l'élimination des déchets.

14. INFORMATION RELATIVES AU TRANSPORT**ADR / RID**

N° ONU: -

Nom d'expédition: PRODUIT NON DANGEREUX AU SENS DES RÉGLEMENTATIONS DE TRANSPORT.

IMDG / OMI

N° ONU: -

IATA / OACI

N° ONU: -

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Symboles des risques: Aucun danger important.

Note: Les informations réglementaires ci-dessus répertoriées rappellent uniquement les principales prescriptions spécifiquement applicables au produit objet de la fiche de données de sécurité. L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle d'autres dispositions complétant ces prescriptions. Se reporter à toutes les réglementations ou clauses nationales, internationales et régionales en vigueur.

16. AUTRES INFORMATIONS

Informations supplémentaires: Cette fiche de données de sécurité conforme à la directive CE/2001/58.

Phrases R de rubrique 2: R52/53: Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Désistement juridique : Les informations susmentionnées, bien que correctes, ne sont pas toutes inclusives et seront utilisées comme guide seulement. Cette société ne sera pas tenue responsable des dégâts résultant de la manipulation ou du contact avec le produit susmentionné.